

FORMATION LES DROITS DU PATIENT

DDPT

Objectifs

Mieux identifier les droits des patients.

Public Visé

Personnel Médical, Kinésithérapeutes, Sages-femmes, Pharmaciens, diététiciens, ergothérapeutes, préparateurs en pharmacie, techniciens de laboratoire, soignants (IDE, IADE, IBODE, AS, puéricultrice, auxiliaire puéricultrice) et administratifs

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Acquisition de compétences / éléments de connaissances fondamentales

La définition du patient

La place du patient dans la relation de soins ; les différentes étapes

- Le patient sujet de soins – le patient objet de soins
- Le patient client – le contrat de soins
- Le patient usager du service de santé – les droits de l'usager
- Le malade consommateur de soins – la notion d'aléa
- Le malade citoyen – la démocratie sanitaire

Les fondamentaux des droits des patients

- Les textes fondamentaux, la protection constitutionnelle
- Les principales Lois portant réforme hospitalière
- Les autres textes législatifs et réglementaires
- Les Chartes des Patients Hospitalisés Les lois de bioéthique La loi de « démocratie sanitaire » (2002)
- L'obligation de qualité
- La certification La V2010 (la démarche éthique, la bientraitance, la fin de vie...)
- La vigilance sanitaire
- Les différentes vigilances
- Les outils de la traçabilité : méthodes et moyens

Respect de la confidentialité et sécurité des données de santé

Le droit à réparation

- La commission de recours des usagers
- La commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales
- Les recours judiciaires

Droits des patients: Devoirs et obligations des professionnels

- La double obligation des professionnels : légale et déontologique
- La Charte du Patient Hospitalisé : une source d'obligation pour les soignants
- Analyse de chacun des dix points de la charte
- Mise en évidence de chaque droit du patient et de chaque obligation des soignants

Analyse de pratique professionnelle

Cas amenés par chacun des participants vécus et répétés pour lesquels chaque stagiaire est en capacité de les retranscrire.

Echanges avec le formateur sur chaque cas, évaluation des pratiques et analyse des écrans entre les apports de connaissances données en amont et la pratique

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : DDPT-20240226

ASFO GRAND SUD

0 800 64 21 33 (n°gratuit)
contact@asfo-sud.com
www.asfo-sud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°15330000723 auprès du Préfet de la Région Occitane.
(Ce référencement ne vaut pas agrément de l'Etat)

observée à ce jour.
Identification d'axes d'amélioration individuels et d'indicateurs de suivi
Bilan de la formation

Objectifs pédagogiques

- Mieux identifier les droits des patients
- Comprendre l'évolution de la place du malade dans la relation de soins dans le système de santé
- Connaître les droits de recours du malade
- Dégager les obligations des professionnels de santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Etude de situations concrètes apportées par l'intervenant et les participants
- Echanges entre les participants
- Textes législatifs et réglementaires afférents aux sujets suscités
- Étude de jurisprudence et cas pratiques
- Seul l'aspect lié aux droits des malades sera analysé dans l'ensemble des textes cités
- Analyse de cas : pratiques réflexives à partir de situations réelles avec suivi d'indicateurs

Qualification Intervenant(e)(s)

Avocat spécialisé en droit de la santé

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances en fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : DDPT-20240226